



FÉDÉRATION FRANÇAISE SPORTIVE DE TWIRLING BATON

Délégation de Pouvoirs accordée par Arrêté Ministériel du 31 décembre 1985
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français

3 place de la Mairie, 86240 ITEUIL
Tél. 0805 690 382 accueil@ffstb.fr

Iteuil, le 26 février 2020

Destinataires :

Clubs et Licenciés Individuels,
Comité Directeur, Membres Honoraires,

Pour information :

Comités Départementaux, CID, Ligues
Cadres fédéraux,

Objet :

- Convocation AGE du 28 mars 2020,
- Convocation AGO du 28 et 29 mars 2020,

Envoi par mail,

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,
Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Par la présente, en vertu de ma fonction de Président de la Fédération Française Sportive de Twirling Bâton et conformément aux dispositions de l'article 20 de nos statuts, je vous invite à l'**Assemblée Générale Extraordinaire** de la Fédération qui se tiendra le :

Samedi 28 mars 2020 à 14H00

Hôtel d'Alsace – 187, route de Lyon – 67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN

Nos statuts précisent : « *L'Assemblée Générale ne peut modifier les statuts que si la moitié au moins de ses membres, représentant au moins la moitié des voix, est présente. Si ce quorum n'est pas atteint, l'Assemblée est à nouveau convoquée sur le même ordre du jour, quinze jours au moins avant la date fixée pour la réunion. L'Assemblée Générale statue alors sans condition de quorum* ».

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de l'AGE du 12 janvier 2020, l'assemblée présente le 28 mars prochain pourra donc statuer sur la modification de nos statuts sans condition de quorum et avec le même ordre du jour que pour l'AGE du 12 janvier.

Par la présente, en vertu de ma fonction de Président de la Fédération Française Sportive de Twirling Bâton et conformément aux dispositions de l'article 9-2 de nos statuts, je vous invite également à l'**Assemblée Générale Ordinaire** de la Fédération qui se tiendra les :

28 et 29 mars 2020

Hôtel d'Alsace – 187, route de Lyon – 67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN





FÉDÉRATION FRANÇAISE SPORTIVE DE TWIRLING BATON

Délégation de Pouvoirs accordée par Arrêté Ministériel du 31 décembre 1985
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français

3 place de la Mairie, 86240 ITEUIL
Tél. 0805 690 382 accueil@ffstb.fr

et dont l'ordre du jour (ci-dessous) a été fixé par le Comité Directeur Fédéral.

Vous trouverez joint à la présente convocation :

- les modèles de documents à imprimer pour les mandats et procurations,
- les informations relatives aux possibilités d'hébergement et de déplacement.

Les documents relatifs à l'Assemblée Générale (PV, rapports, bilans, etc.), ainsi que le projet de modification du Règlement Intérieur et des dispositions statutaires obligatoires, vous seront adressés prochainement.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer lors de ces Assemblées Générales, je vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Madame, Mademoiselle, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Jean Patrick ROUSSET
Président Fédéral



Assemblée Générale Extraordinaire du 28 mars 2020
Hôtel d'Alsace – 187, route de Lyon – 67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN

Ordre du Jour :

Samedi 28 mars 2020

- 13h30 Accueil et bienvenue des congressistes,
Vérification des mandats et procurations,
- 14h Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire,
Dénombrements des clubs présents,
Approbation du procès-verbal de l'AGE du 12 janvier 2020,
Débat sur la proposition de modification des statuts fédéraux
Vote,
Clôture de l'Assemblée Générale Extraordinaire,

Assemblée Générale Ordinaire du 28 et 29 mars 2020
Hôtel d'Alsace – 187, route de Lyon – 67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN

Ordre du Jour :

- 14h30 Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire,
Hommages,
Dénombrements des clubs présents et représentés,
Approbation du procès-verbal de l'AG de mars 2019,
Rapport d'activité 2019 + vote,
- 15h00 Bilan financier 2019, Rapport des vérificateurs aux comptes + quitus + vote,
Affectation du résultat + vote,
- 15h30 Séance plénière : présentation des procédures et règles d'attribution des subventions ANS
2020 (agence nationale du sport - exCNDS),
- 16h30 Pause
- 17h00 Séance plénière : Relations internationales
- 18h00 Ateliers :
- Application Licences,
- Subventions ANS,
- 19h30 Dîner.

Dimanche matin :

- 8h30 Réouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire,
Rapports des ateliers,
Election d'un membre du CODIR,
Débat sur proposition de modification du Règlement Intérieur – Vote,
Débat sur proposition de modification des Dispositions statutaires obligatoires pour les
organes déconcentrés – Vote
Projet sportif 2020,
Tarifs Fédéraux,
Budget prévisionnel 2020 + vote
Tirage au sort de la lettre pour les compétitions 2021,
Tirage au sort de la lettre pour le passage des Groupes Artistiques des compétitions 2020
Distinctions honorifiques,
- 12h Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire.